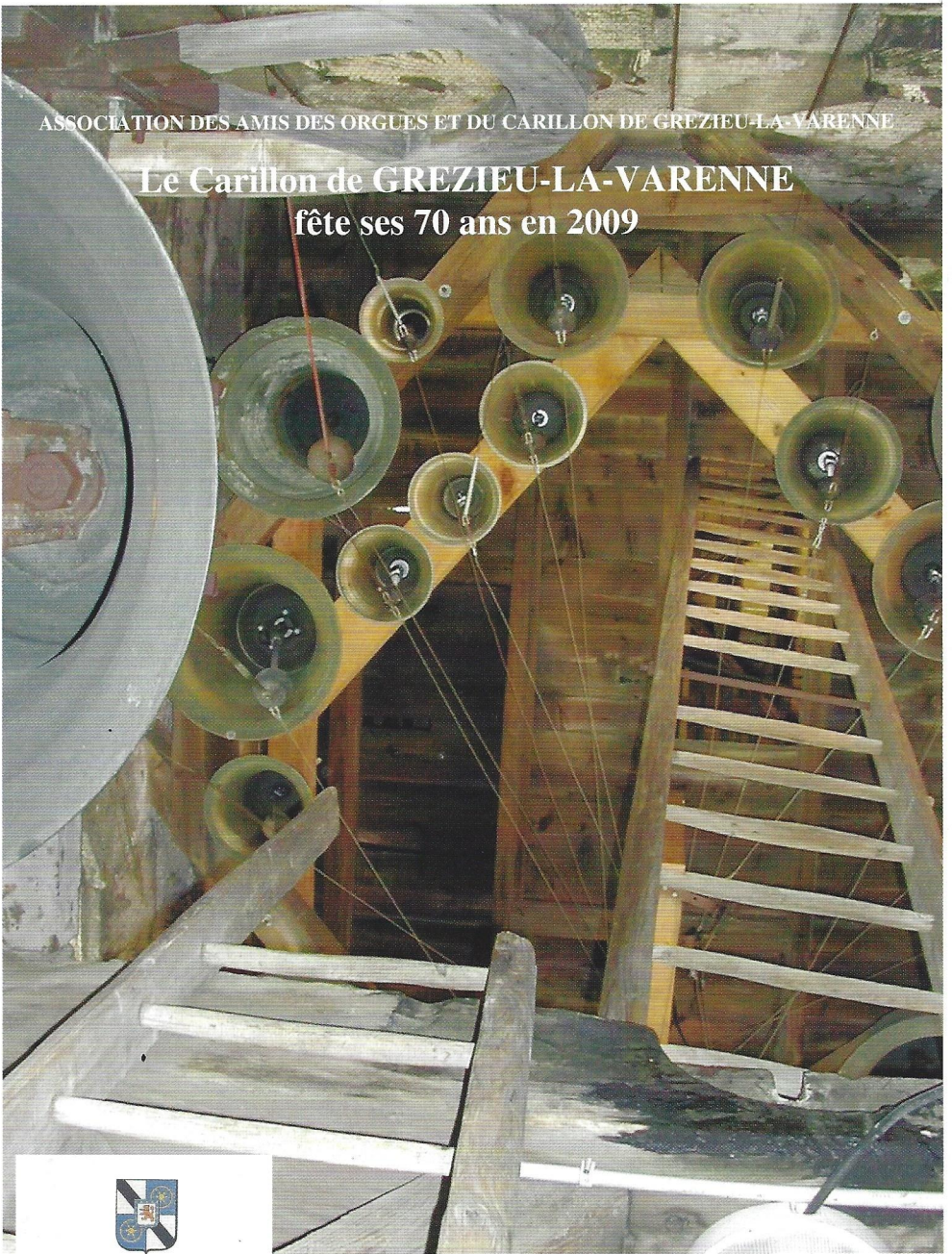


ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES ET DU CARILLON DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

Le Carillon de GRÉZIEU-LA-VARENNE
fête ses 70 ans en 2009

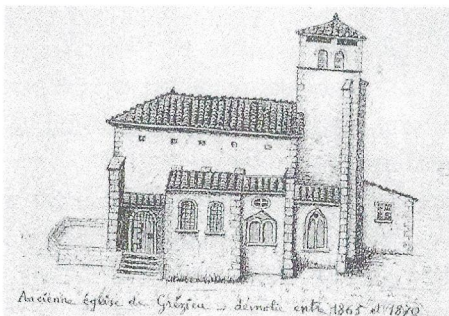


GRÉZIEU-LA-VARENNE

LE CARILLON DE GREZIEU-LA-VARENNE

QUELQUES ELEMENTS DE SON HISTOIRE

L'antique hameau de Grézieu est implanté en bordure de la voie d'Aquitaine, à une quinzaine de kilomètres à la sortie Ouest de Lyon. Le hameau fut érigé en paroisse en l'an 913 à l'initiative de l'archevêque Austérius. Le village fortifié de Grézieu-la-Varenne comportait, dans les années 1850, une petite chapelle de style roman lyonnais, très ancienne (an mil) d'abord dédiée à Saint Pierre, puis placée sous le patronage de Saint Roch au cours du XVIème siècle. Située au centre du Vingtain, elle était orientée Est Ouest. Trop petite et en mauvais état, la chapelle fut, malheureusement, démolie en 1869.



Profil de l'ancienne petite église romane

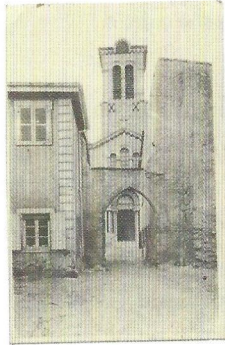
1. Destruction de la chapelle romane et sonneries traditionnelles :

La chapelle comportait deux cloches : un SOL 3 et un SI 3. Le SOL était utilisé pour annoncer les offices dominicaux, l'angélus et, en général, les sonneries liées aux circonstances joyeuses : messe dominicale, baptêmes, mariages etc. Le SI était réservé aux sonneries liées aux circonstances tristes : glas, tocsin, messe des morts etc.

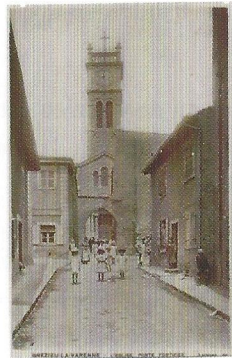
Lors de la démolition de la chapelle, les deux cloches furent démontées, puis remontées en 1875 dans la nouvelle église.

Cette nouvelle église, beaucoup plus grande, occupe l'ensemble de l'espace central de l'ancien Vingtain. Lors de la construction, la tour du clocher resta incomplète pendant quelques années. La pointe de la tour, du projet de l'architecte MERLIN, sans doute pour des raisons pécuniaires, ne fut jamais réalisée. Le clocher

se terminait, en un premier temps au-dessus des abat-sons, par un couronnement de pierre et une couverture provisoire.



Avant 1906



Après 1906

Ce clocher provisoire fut rehaussé en 1906 pour recevoir une horloge. Il fut alors couronné par un toit pyramidal recouvert de zinc, entouré d'une balustrade de pierre taillée et comportant, aux angles, quatre fleurs de lys. C'est le clocher que l'on peut voir encore aujourd'hui.

Les deux cloches « SOL » et « SI », y furent installées sur une solide charpente de chêne capable d'encaisser les efforts horizontaux des deux cloches mises en volée.

Une personne était chargée de la sonnerie des cloches. On la désignait improprement par le terme "le marguillier". Le marguillier avait aussi la charge d'ouvrir la grille du cimetière le matin avant de venir sonner l'angélus et de la refermer le soir après la même sonnerie.

Par ailleurs, il était mis à contribution chaque fois que les circonstances heureuses ou malheureuses l'appelaient au clocher : offices, mariages, baptêmes, glas, tocsin, etc...

Deux manières de sonner étaient possibles : soit en actionnant le battant accroché à une corde, la cloche restant fixe, soit en balançant la cloche grâce à une large roue de traction en bois solidaire de la cloche, le battant restant libre de ses mouvements.

L'une ou l'autre des deux sonneries était utilisée selon le message à faire porter par le chant des cloches. Le nombre de coups, le rythme des tintements, convenus, avaient une signification pour les habitants qui pouvaient ainsi percevoir le message attaché à chaque sonnerie.

Pour les fêtes carillonnées (Noël, Pâques, Pentecôte, Toussaint), ainsi que pour les plus grandes fêtes locales, les mariages solennels, un assistant venait lui prêter main forte pour actionner simultanément les deux cloches à la volée.

La fonction de marguillier donnait à son titulaire une reconnaissance toute particulière dans le village. On se souvient de plusieurs d'entre eux, connus pour leur disponibilité et leur attachement au service des cloches :

Jean-Marie VILLE

Antonin BUISSON

(1897 - 1934)

Antoine DEFOUGERES

(1887 - 1964)



2. Mort du marguillier et naissance du carillon :

Antonin BUISSON, dit "TONIN", était en fonction depuis de nombreuses années lorsqu'il mourut en 1934 à l'âge de 37 ans

On sonna le glas lors de ses funérailles. Le sonneur remplaçant était-il malhabile ou trop ému ? On ne sait plus.

Ce qui est vrai, c'est que la cloche, le SI, s'est brisée lors de la sonnerie du glas, alors que le cortège se dirigeait, derrière le corbillard tiré par un cheval, vers le cimetière dont Antonin BUISSON avait si souvent ouvert et fermé le portail. Les grézirots, connaissant l'attachement d'Antonin BUISSON pour ses cloches, ont aussitôt interprété cet événement extraordinaire : "la cloche s'était brisée de chagrin le jour des funérailles du marguillier".

Ce fait historique ou cette légende, peu importe, fut la cause directe de la naissance du carillon de Grézieu. En effet, les autorités locales, le Père Jean VILLEMAGNE, curé de la paroisse en tête, mirent, dès lors, tout en œuvre pour réparer ou remplacer la cloche fêlée. Une souscription fut lancée, une longue négociation engagée avec M.PACCARD, maître fondeur de cloches, alors installé à Annecy-le-Vieux.

la position de la grosse cloche sur le beffroi de chêne. Ce travail sera effectué par les établissements PACCARD aidés par le menuisier-charpentier local M. CHAUFFARD et quelques amis. Les 3 plus grosses, La, Si, et Do sont installées en cloches de volée, à côté du Sol, tandis que les deux autres Ré et Mi, qui sont des cloches de carillon, à tête plate, sont fixées sur une charpente supplémentaire, au-dessus du beffroi.

Les battants des 6 cloches sont reliés à un clavier rustique dit clavier à "coup de poing"

Le carillon de Grézieu était né.



Cloche SOL 3 de 1825

Il comportait donc 6 cloches en 1939, SOL, LA, SI, DO, RE, MI. Les établissements PACCARD, chargés de l'installation, montèrent les 4 plus grosses (SOL, LA, SI, DO) avec des roues de volée en bois sur la charpente existante et les deux autres (RE et MI) en position fixe de cloche de carillon, sur des pièces de bois rapportées, scellées dans les murs et situées en partie haute des abat-sons du clocher.

N°1 SOL 3 Magdeleine 1826 580 kg

La cloche la plus ancienne, la seule restant du transfert de l'antique chapelle romane détruite (en 1869), mesure environ 1 mètre de diamètre. On peut évaluer son poids à environ 580 kg. Elle fut coulée à Lyon en 1825 par un fondeur aujourd'hui disparu, M. CHEVALIER dont la fonderie était installée sur les quais de la Saône. Elle est brute de fonderie, elle donne le SOL 3. Mais sa tonalité est de environ 1/8ème de ton en-dessous du ton naturel d'aujourd'hui (440 Hz pour le LA)

Elle porte les inscriptions suivantes :

PRO VITA FUNCTIS FLEBU SONO PRECES EFFLAGITARE
MASCENTIS BAPTISMUM FESTA SACRUMET QUID FAUST EVENIAT
HILARI CANTU PROCLAMARE MEUM

HOMMAGE RENDU PAR TOUS LES PAROISSIENS DE GREZIEU LA
VARENNE

EN L'AN DE GRACE 1826

à Grézieu, fut parrain : M. Benoît RAPPET
Marraine : Dame Magdeleine BONNAND Fme JULLIEN AVOUF
CHEVALIER LYON
E.D. CURE

Elle porte par ailleurs les effigies suivantes :
Christ en croix – Vierge à l'enfant -

Elle est issue d'une cloche beaucoup plus ancienne, datant de 1529, refondue en 1826 par Chevalier alors que la cloche d'origine s'était fêlée.

N° 2 LA 3 Louise-Bénédicté 1939 450 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Louise-Bénédicté, bénite en l'an de grâce 1939, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence Mgr THIENARD, évêque de Constantine, Mr. l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : Mr. Benoît Launay, Marraine : Melle Louise Blaise, et les effigies du Christ en croix, de St Louis Roi de France et de St Benoit.

N° 3 SI 3 Joséphine Juliette 1939 330 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Juliette – Joséphine, bénite en l'an de grâce 1939, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence Mgr THIENARD, évêque de Constantine, Mr. l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : Mr. Joseph Simon, Marraine: Melle Juliette Martin, et les effigies du Christ en croix, de St Joseph et de St Roch.

N°4 DO 4 Marie Antoinette Ernestine 1939 250 kg

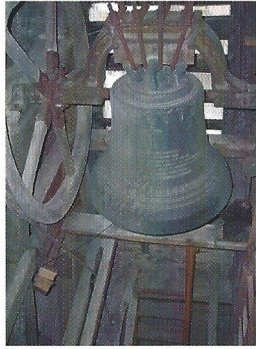
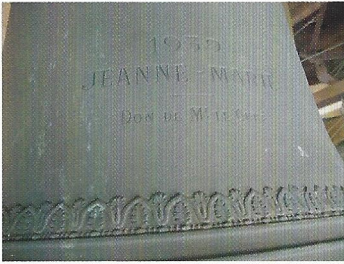
Elle porte les inscriptions suivantes : Marie – Antoinette – Ernestine, bénite en l'an de grâce 1939, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence Mgr THIENARD, évêque de Constantine, M. l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : M. Ernest Moine architecte, Marraine: Melle Marie-Antoinette Marignier et les effigies du Christ en croix, de la Ste Vierge (N.D. De Lourdes et de St Antoine Ermite).

N° 5 RE 4 Anne Marie Joséphine 1939 145 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Anne – Marie – Joséphine bénite en l'an de grâce 1939, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence Mgr THIENARD, évêque de Constantine, M. l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : Mr Joseph Duc, Marraine : Mme Anne-Marie Chavassieux, épouse Louis Durand, et les effigies du Christ en croix, de Ste Anne et de St Roch

N°6 MI 4 Jeanne Marie 1939 110 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Jeanne – Marie, don de M. le Curé



photos des cloches de 1939



Bénédition des cloches

Il faut noter ici, une particularité : les cloches ont été coulées avec la mention de leur bénédiction par Mgr THIENARD, évêque de Constantine. Sa présence était, en effet, prévue. Indisponible pour la cérémonie du 9 Juillet 1939, c'est Mgr BONABEL, évêque de GAP, qui, en réalité, a procédé à la bénédiction des cloches. Joseph SIMON était allé le chercher, la veille, à GAP, avec son automobile.

Le 9^e Juillet, en notre Eglise paroissiale de Trézien-la-Tarentonne,
Cinq cloches furent bénies par Son Excellence :
Monsieur Bonabel,
Evêque de Gap.

Etait avec Monsieur l'Abbé J. Bellemagne.

Furent Tercains :

Messieurs : Benoit Fournay, Maire de Trézien-la-Tarentonne.
Joseph Simon, Député à Trézien-la-Tarentonne.
Ernest Nojine, Architecte à Lyon.
Joseph Drieu.

Furent Mairaines :

Madame : Anna Chavassieux, Epouse Louis Ducand.
Médéme de l'Esprit Blaise, Présidente des Enfants de Marie
Juliette Martin, Directrice des Chanteuses
et de l'Union Jeanne d'Arc.
Marie Madeleine Marignat, Présidente de
la Ligue féminine de l'Action Catholique.

Nos cinq cloches, sont un hommage rendu à
la gloire de Dieu, par les Tarciziens de :
Trézien-la-Tarentonne.

Qui sont à jamais Ortes deigne Jesus Christ
et Reine en tout temps la Vierge Marie de tout sainte Marie

Ont signé le présent procès verbal.
+ l'abbé Charles Bonabel, Evêque de Gap. J. Bellemagne

Joseph Drieu, J. Martin
+ M. Ducand, J. Blaise
Ernest Nojine, J. Simon

fac simulé du procès verbal
de la cérémonie

3. Le carillon prend sa place dans la vie locale :

Dès son installation en 1939, le carillon prend progressivement sa place dans la vie religieuse de la paroisse, mais aussi plus généralement dans la vie civile de toute la commune. Plusieurs carillonneurs interviennent régulièrement pour les mariages, les baptêmes et toutes les fêtes carillonnées, ce sont notamment Etienne Buisson dit "Zimi" et Jean Launay.

Parallèlement, le marguillier continue d'exercer les fonctions traditionnelles du service des sonneries à la corde, de l'Angélus, du glas, et le cas échéant du tocsin. Les appels aux offices sont sonnés au moyen de la même corde, depuis les fonts baptismaux, par le clergeon de service. C'est Antoine DEFOUGERES, surnommé "Mesquioches" qui occupera cette fonction de très nombreuses années encore. La noble fonction de marguillier s'éteindra en 1961 date de l'électrification du clocher.

Le carillon va acquérir définitivement ses lettres de noblesse, à la fin de la guerre de 1939 – 1945, il sera en effet associé à la signature de l'armistice et au retour de chaque prisonnier de guerre. Dans le cas de retour d'un prisonnier, le 1er carillonneur informé (Etienne BUISSON ou Jean LAUNAY) s'empresse de monter au clocher et de sonner les premières mesures de l'Hymne National, La Marseillaise.

Adjonction de 2 cloches en 1947 :



En 1947, sur proposition d'Etienne BUISSON, l'un des carillonneurs en fonction depuis l'installation du carillon en 1939, Monsieur Joël CHOTARD, alors Maire de Grézieu, offre deux nouvelles cloches (Fa# et Sol), permettant ainsi de disposer d'une gamme complète : Sol, La, Si, Do, Ré, Mi, Fa#, Sol .

Etienne BUISSON dit "Zimi"

Fabriquées elles aussi par la Fonderie PACCARD, ce sont des cloches fixes, à tête plate, elles sont installées au clocher comme le Si et le Do sur des pièces de bois rapportées, scellées dans les murs et situées en partie haute des abat-sons du clocher, au-dessus du beffroi supportant les 4 cloches de volée.

La bénédiction solennelle a lieu le Dimanche 20 Juillet 1947. C'est le Cardinal Gerlier, Archevêque de Lyon, qui préside la cérémonie, en présence du Père Villemagne toujours curé de Grézieu.

Cloche N°8 : FA # 4, Joëlle Marie 1947, 90 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Annick-Marie, Saint Pierre de Chavanon, bénite en l'an de grâce 1947, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence le Cardinal GERLIER, archevêque de Lyon, M.l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : M. Joël CHOTARD, Maire, Marraine : Melle Joëlle Marie CHOTARD, et les effigies du Christ en croix, de St Gilles et de St Pierre de Chavanon. N° 149.



Cloche N°9 : SOL 4, Annick Marie 1947,

80 kg

Elle porte les inscriptions suivantes : Annick - Marie, bénite en l'an de grâce 1947, sous le glorieux pontificat de S.S. PIE XII, par son excellence le Cardinal GERLIER, archevêque de Lyon, M. l'Abbé Villemagne était curé de Grézieu-la-Varenne, Parrain : M. Joël CHOTARD, Maire, Marraine : Melle Joëlle Marie CHOTARD, et les effigies du Christ en croix, de la Ste Vierge et de St Joseph. N°150.

La facture de PACCARD du 11 Décembre 1947 est de 39 635 Francs pour la fourniture de ces deux cloches.

L'an de Grâce MIL NEUF CENT QUARANTE SEPT ,
Sous le glorieux Pontificat de S.S. PIE XII, le
dimanche VINGT JUILLET, en notre église Paroissiale
de GRÉZIEU LA VARENNE

DEUX CLOCHES ont été bénites par :

SON EXCELLENCE

le CARDINAL GERLIER

Archevêque de LYON

était Curé Monsieur l'Abbé J.-M. VILLEMAGNE

Père Parrain :

Monsieur JOËL CHOTARD, Maire de GRÉZIEU-LA-VARENNE

Furent marraines :

Mesdemoiselles :

Joëlle Marie CHOTARD

Annick Marie CHOTARD

Ces deux nouvelles cloches sont un hommage rendu
à la Gloire de DIEU par :

la Famille CHOTARD - CHAVANON.

Leur soit à jamais Notre Seigneur Jésus Christ
et Marie sa toute sainte Vierge Marie, sa Très Sainte
Mère.

EN TERCES LE PRÉSANT FR. CÉS. VERVAL :

*François Cardinal Gerlier
Archevêque de Lyon*

*M. et Mme Chotard
R. Chotard
Joëlle & Annick
x lot
A. Chotard
M. Villemagne
curé*

Il y eut, à la même époque, le projet d'une extension complémentaire de 3 cloches (La, Si, Do) qui devaient être offertes par Monsieur René DUC (LA, SI, DO) Une lettre de PACCARD y fait allusion. Toutefois ce projet n'a pas abouti pour des raisons liées à un désaccord entre MM. DUC et CHOTARD.

PV de la bénédiction des cloches

4. Electrification des sonneries, le clavier manuel est préservé :

En 1960, il n'y a plus de marguillier en fonction à Grézieu. Le Père Georges DURY, Curé de la paroisse, a émis le souhait d'électrifier les cloches. Un "comité des cloches" est alors constitué. C'est M. Joseph SIMON qui en assure la présidence. Les kermesses organisées par l'Association d'Education Populaire (AEP), assureront le financement de ces travaux. Un devis est demandé à l'entreprise BODET. Elle estime alors le coût des travaux à 7 707 Francs HT. Son devis comprend : la mise en volée de 4 cloches, la mise en tintement de 8 cloches, la mise en place d'un tableau de commande des sonneries automatiques, glas, Angélus, ritournelle. Un autre devis, celui de l'entreprise DESMARQUETS se monte à 9 000 Francs H.T. Ces montants dépassent les capacités financières allouées au Comité des Cloches.

Le Comité des Cloches s'entoure des conseils de M. André COMBE, alors carillonneur de l'Hôtel de Ville de Lyon. L'électrification est limitée à 2 cloches de volée et 4 cloches en tintement, le devis est alors ramené à 4 700 Francs H.T. Les travaux sont commandés à l'entreprise BODET en 1961 et réalisés la même année.

Sur les conseils d'André COMBE, le clavier manuel est conservé en état de fonctionnement, en parallèle avec le dispositif automatique.

Il faut noter que, lors des travaux d'électrification des clochers réalisés dans cette période, comme à ECULLY par exemple, les claviers à manches coup de poing, ont été purement et simplement supprimés.

Les carillonneurs de Grézieu et les amis du carillon doivent garder une reconnaissance éternelle à André COMBE et au Comité des Cloches de 1961, qu'il a su convaincre de garder le dispositif original mis en place en 1939 par PACCARD. C'est grâce à un concert de carillon qu'il a donné à Grézieu sur le clavier d'origine, le 18 Septembre 1960, à l'occasion du baptême de Cécile SIMON, que la décision de conserver le clavier manuel en parallèle avec le dispositif électrique a été prise. Ce concert était le 1er concert de carillon donné à Grézieu par un carillonneur invité.



Tableau électrique Bodet

LE CARILLON ÉLECTRIQUE
 ÉTABLISSEMENTS BODET
 17, rue de la République - 69100 LYON
 TÉLÉPHONE 28 40 00 00 00
 C. P. HANDES 12.128

Travaux, le 26 JANVIER 1991
 SOCIÉTÉ DE TRAVAUX (SdTr)

DEVIS
 concernant l'électrification des Cloches

Chapitre 1 **ÉTAT DES LIEUX**
 8 cloches possant approximativement 1 850 - 450 - 370 - 300 - 180 - 120 - 90 - 70 - 4 cloches sont équipées pour fonctionner en volée avec leur matériel que type rétro-lancé et possèdent à billes bon état.
 Réseaux bois bon état, à l'exception des réseaux 22 seront remplacés en matériau et matériaux possant les volées.

Chapitre 2 **ÉLECTRIFICATION DES CLOCHES**

1) **TABLEAU DE COMMANDE** 4 cloches, et carillon par jeu de touches
 Coffret vitré avec serrure.
 Indicateurs de marche.
 Interrupteurs de mise en service et d'arrêt.
 Minuterie de comptage du temps pour arrêt automatique des sonneries. 200 NF.

2) **APPAREILS DE MISE EN VOLÉE** complets câblés selon poids des cloches.
 Appareillage monobloc breveté : moteurs à flasques forte d'acier renforcés.
 Roulements à billes - axes acier spécial traité.
 Bobinage cuivre forte imprégnation.
 Inverseur mécanique breveté - téle-contacteur double conçu pour fonctionnement interne.
 Accessoires rigides, recilles - chaînes avec ressorts de compression - poêle d'entraînement.
 Matériel blindé, étanche à l'humidité. 1200 NF.

3) **APPAREILS DE TINEMENT** complets
 Appareillage monobloc : moteurs bobinage cuivre spécial forte imprégnation flasques fonte d'acier
 téle-contacteur conçu pour fonctionnement interne - appareillage mécanique de frappe et de lancement - ressorts de rappel - arrêt de sécurité réglable. 300 NF.
 Matériel blindé, étanche à l'humidité. 1.200 NF.

4) **SONNERIES AUTOMATIQUES**
 Gtes automatique dans 3 cloches avec distribution - réglage et arrêt automatique à la fin de la mélodie et montage de temps automatique par le minutier.
 Angelus automatique : 3 sonneries avec l'horloge de clocher
 3 sonneries quotidiennes : matin, midi et soir réglables à volonté. Distributeur d'angelus donnant 3 fois 3 coups de tintements avec alternance possible - suivi d'une volée sur une ou plusieurs cloches, selon semaine, dimanche et jours de fête.
 Des réseaux performants et généralement en gres avec l'enclosure existants de façon à avoir un ensemble parfait de sonnerie. 500 NF.

À reporter 3.000 NF.

Devis Bodet

5. Second projet d'extension du carillon :

L'Association Internationale des Carillonneurs organise tous les 4 ans le Congrès mondial du carillon. Les délégués nationaux chargés d'organiser le congrès 1994 prévu à CHAMBERY se réunirent à LYON en Août 1992. Invités par André SIMON, à GREZIEU après leurs travaux, ces éminents carillonneurs français, australiens, américains, allemands, hollandais, danois, belges, anglais... ont fortement encouragé le carillonneur local à développer l'instrument un peu court à leur goût. On garde trace de leur passage dans un précieux livre d'or qu'ils ont signé. Depuis cette date, le carillon de Grézieu la Varenne est connu par les carillonneurs du monde entier.

André SIMON est membre titulaire de la Guilde des Carillonneurs de FRANCE qui se réunit en congrès une fois par an. C'est une occasion de communication entre les carillonneurs et d'échange sur les projets et les animations campanaires sur tout le territoire français.

La gamme (Sol, La, Si, Do, Ré, Mi, Fa#, Sol) permettait, en effet, le jouer un répertoire intéressant mais assez limité. L'Association Musicale de Grézieu, alors présidée par Paul COUEFFE, hébergeait les amis du carillon. Le lancement d'une souscription fut décidé en 1992 par le Conseil d'Administration,

dans le but d'acquérir une cloche supplémentaire, la cloche FA 4 et peut-être l'extension de la gamme en Do (La 4, Si 4, Do 4). L'appel à participation proposait aux éventuels et futurs donateurs d'apporter une contribution correspondant au prix approximatif d'un kilo de bronze, estimé alors à 100 Francs.

Parallèlement, Paul COUEFFE et André SIMON rencontraient le Maire de la Commune, M. Guy PAYA, afin de solliciter une aide municipale pour cette acquisition qui rentrerait dans le patrimoine de la Commune. Guy PAYA les reçut avec bienveillance et leur dit que si un nombre significatif de familles de Grézieu répondait favorablement à la souscription, alors il envisagerait de soumettre le sujet au Conseil Municipal.

Très vite, ce sont plus de 70 réponses favorables qui étaient comptabilisées, représentant une somme totale de dons supérieure au prix de la cloche FA 5 de 110 kilos évaluée par la Fonderie PACCARD à un peu plus de 12 000 Francs.

Seconde démarche auprès de Monsieur le Maire, qui, agréablement surpris du résultat de la souscription, décide de soumettre la question à son Conseil Municipal. Il propose de doubler l'apport des souscripteurs par une subvention équivalente. Le Conseil Municipal prit une décision favorable, à l'unanimité de ses membres.

Une consultation est organisée auprès de 3 fournisseurs possibles : PACCARD à SEVRIER, KARLSRUHER GLOCKEN (Allemagne) et S.A.E. installateur à ANNECY, sous le contrôle des services municipaux. Après analyse des offres le 15 Juin 1993 et discussion, c'est la proposition de la Fonderie PACCARD qui est retenue pour la fourniture seule (sans la pose), de 4 nouvelles cloches, moyennant un prix H.T. de 44 167 Francs.

Il fallait choisir un prénom désignant chacune des 4 nouvelles cloches. En concertation avec le Père RIVOIRE, alors curé de la paroisse, il fut décidé qu'elles porteraient les mêmes prénoms que les petites filles baptisées à Grézieu les mois précédents : Pauline, Clotilde, Delphine et Claudine.

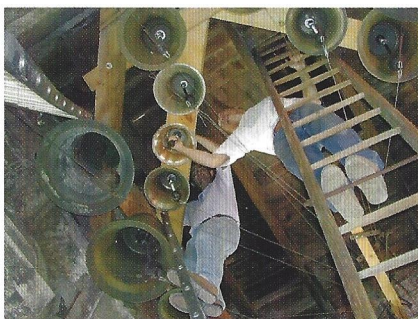
Les 4 cloches furent commandées à PACCARD. Un autocar transporta sur place, à SEVRIER, une délégation de près de 50 donateurs, lors de la coulée des 4 cloches. Le Père DEBARD accompagnait le groupe et, selon la tradition, bénit la coulée. Les 4 nouvelles cloches arrivées à Grézieu furent bénites à l'issue d'une célébration en plein air, qui s'est déroulée dans le parc de l'A.E.P. en présence de nombreux donateurs et de leurs enfants chargés de les faire sonner en fin de cérémonie.

Les cloches furent installées au clocher par les amis du carillon. Le clavier fut transformé par Yvon FAURE et une inauguration solennelle du carillon fut organisée le Samedi 9 Juin 1994, en présence de la municipalité, des souscripteurs et de toute la population. Un carillonneur invité, M. Geffroy ARMITAGE, carillonneur à LONDRES, donna un concert sur les 12 cloches du carillon.



*Concert de Carillon 1994
De gauche à droite :
Guy Paya, André Simon,
Pierre Paccard
et Geof Harmitage*

Cloche N°7	FA 4	Pauline	110 kg
Cloche N° 11	LA 4	Clotilde	55 kg
Cloche N° 13	SI 4	Delphine	45 kg
Cloche N°14	DO 5	Claudine	40 kg



*Montage des cloches
au clocher*

Le 10 Juillet de cette même année, Anna Maria REVERTE, carillonneur de la Généralitat de BARCELONE est venue donner un concert sur notre carillon de 12 cloches, appréciant la sonorité et la qualité de l'accord des cloches réalisées par la Fonderie PACCARD.

Le 13 Juillet, c'est Aimé LOMBAERT, maître carillonneur de la Ville de BRUGES, artiste mondialement connu, qui vient à son tour, comme il l'avait promis en 1992, donner un concert mémorable à Grézieu. Au sommet de son art, il étonne et enthousiasme son auditoire en faisant découvrir les capacités

insoupçonnées de notre carillon à travers les mélodies traditionnelles qui enchantent le ciel des Flandres.

6. "Croissez et multipliez-vous" :

L'extension de 1994 sera suivie de 6 extensions successives :

1°) en 1997.

Au cours de l'été 1997, Paul DUMORTIER, un enfant du pays, qui selon sa propre expression avait vécu toute sa vie, depuis sa plus tendre enfance, "à l'ombre du clocher de Grézieu", souffrait d'une terrible maladie. Il fit part à son épouse de son souhait de donner, avant de s'en aller, une cloche comme une trace indélébile de son trop bref passage en ce monde. On questionne PACCARD, on lui demande avec insistance de réaliser la cloche dans un délai inhabituellement court. Paul choisi d'y faire inscrire les prénoms de sa mère et de son épouse. La cloche est réalisée en un temps record. Des amis du donateur se rendent à SEVRIER prendre livraison de la cloche et la transportent dans la chambre de Paul DUMORTIER peu de jours avant son décès.



Cloche N° 12 1997 SI b 4 Christiane Adeline Marie 48 kg

La cloche sera bénite et installée au clocher en Décembre 1997, plusieurs mois après le départ du donateur.

Le Conseil Municipal, touché par les circonstances dramatiques de la donation DUMORTIER, décide de donner aussi une cloche. La cloche sera installée au clocher par l'équipe des artisans amis du carillon en même temps que le SI bémol, en fin d'année 1997

Cloche N° 16 RE 5 Térésa Frédérique Valérie Anne 38 kg

En 1999, se constitue l'Association des Amis du Carillon de Grézieu. La notoriété du carillon et le nombre croissant des membres actifs justifient le fonctionnement d'une association loi 1901, à part entière. L'Assemblée Générale Constitutive a lieu le

Dimanche 8 Novembre 1998. Yvon FAURE en accepte la présidence et René CHAUFFARD qui a participé depuis 1947 à toutes les installations, la vice-présidence.



Photo du clavier

2°) En 2000

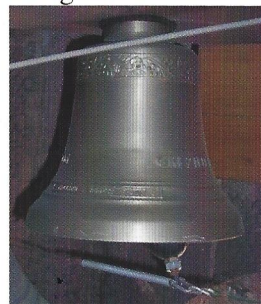
La nouvelle Association regroupe très vite plus de 100 membres, les donateurs, membres de droit mais aussi de nombreux habitants de Grézieu ou des environs qui apprécient le carillon et souhaitent apporter leur soutien au maintien de cette tradition locale originale.

Le Conseil d'Administration, dans la perspective des fêtes de l'an 2000, décide de lancer une nouvelle souscription pour la réalisation d'une "cloche de l'an 2000" qui marquerait, pour la postérité, le passage du siècle et du millénaire.

Un devis est demandé à PACCARD et la souscription est lancée.

Les Amis du carillon sont toujours aussi enthousiastes et leurs contributions permettent de commander 2 cloches au lieu d'une seule.

Cloche N° 10	La Grézirote	SOL # 4	65 kg
Cloche N° 15	Grézieu an 2000	DO # 5	35 kg



Au cours de cette même année 2000, un donateur qui a souhaité conserver l'anonymat offre une cloche supplémentaire.

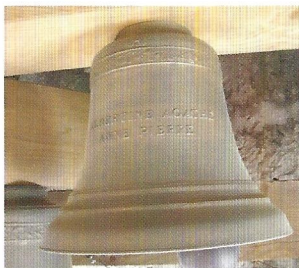
Cloche N° 18 Anne Jeanne Marie MI 5 17 kg

Ces cloches sont bénites en Décembre 2000 par le Père Paul GAY, curé de la Paroisse Saint Alexandre de l'Ouest Lyonnais et installées au clocher en Janvier 2001 après un nouvel aménagement du clavier et l'apport de pièces de charpente supplémentaires.

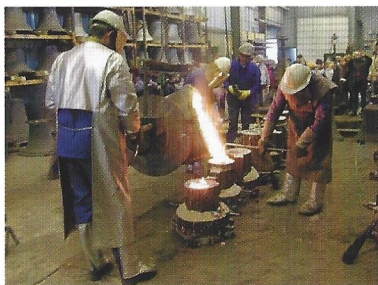
3°) en 2001,

M. Marcel VERICEL offre une nouvelle cloche, elle portera les prénoms de sa grand'mère, de son épouse et de ses deux petits enfants. Elle sera coulée à SEVRIER en présence de la famille et bénite en l'église de Grézieu par le Père Eric PEPINO. L'acte de donation à la Commune est signé le jour de la fête de la musique, le 23 juin 2001, la cloche est installée au clocher le 30 juin suivant par les membres de l'Association.

Cloche N° 17 Albertine Agathe Anne Pierre 21 kg



(Cloche 17 RE # 5)



4°) En 2003 ,

En 2003, Emmanuel et Isabelle MONY décident d'offrir une cloche. Elle portera le souvenir de deux de leurs enfants décédés en bas âge .Là encore, la cloche est coulée par la Fonderie PACCARD en présence de la famille donatrice, puis la cloche livrée fait l'objet d'une donation acceptée par le Conseil Municipal, avant installation au clocher

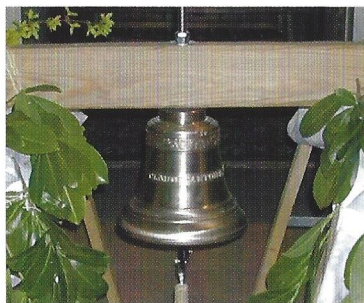
Cloche N° 19 FA 5 Nicolas Pauline 12 kg

5°) En 2004,

Et l'histoire se poursuit, en 2004, c'est la famille POIZAT qui en souvenir d'un père, Antoine bien connu de tous les Grézirots, et de son fils Claude, décide de graver dans le bronze les prénoms des êtres aimés.

Cloche N° 21 SOL 5

Claude Antoine 11 kg



*photo de la cloche
lors de la bénédiction*

6°) En 2006,

A nouveau en 2006, un donateur se manifeste auprès de l'Association, M. Gérard SCHMITT. Il souhaite offrir une nouvelle cloche dédiée au souvenir d'un vœu fait par sa mère il y plus de 60 ans.

A la demande des carillonneurs, cette cloche sera construite selon un profil plus épais lui permettant de donner un son suffisamment fort pour s'accorder avec les autres cloches du carillon plus grosses. Cette disposition technique qui renchérit sensiblement le coût de construction de la cloche, a été jugée souhaitable à partir du LA 5, pour obtenir une qualité et une sonorité suffisante permettant à la cloche de remplir son rôle dans l'instrument.

La cloche sera coulée en présence du donateur, à SEVRIER, le 5 Janvier 2006.

Cloche N°23 LA 5

Marie

27 kg

CONVENTION :

Article 1 :

Monsieur Gérard SCHMITT fait don d'une cloche de carillon,
un LA 5, pesant environ 26 kg et portant l'inscription :

"MARIE",

à « la Commune » afin qu'elle soit installée dans le clocher.

Article 2 :

« La Commune » accepte ce don et s'engage à faire installer
cette cloche dans le clocher de l'église paroissiale afin qu'elle fasse
dorsénavant partie intégrante du carillon de Grézieu et du patrimoine
communal.

« La Commune » en devient propriétaire à compter de la
signature de la présente convention et s'engage à assurer l'entretien et
la maintenance de ce patrimoine en concertation avec
« l'Association des Amis du Carillon ».

Fait en TROIS exemplaires
à Grézieu la Varenne
le 10 septembre 2006

Le donateur

Gérard SCHMITT

Pour la Commune
Son Maire

Yves HARTEMANN



Convention de donation

En 2006 la Commune de Grézieu fête le 40^{ème} anniversaire du jumelage de la Commune avec la Ville italienne de FINALE EMILIA en EMILIE ROMAGNE. Traditionnellement les villes échangent des cadeaux lors des déplacements des délégations. Cette année, il a été convenu que ce soit les délégués de la Commune de Grézieu qui se rendent en Italie.

Pour marquer ce 40^{ème} anniversaire, la Commune de Grézieu a retenu l'idée de faire fabriquer 2 cloches jumelles, en tous points semblables, par la fonderie PACCARD. Elles ont été coulées le 13 Juillet 2006, en présence de Michèle MANDON SIXT Adjointe au Maire, dans les ateliers de SEVRIER au bord du Lac d'Annecy.

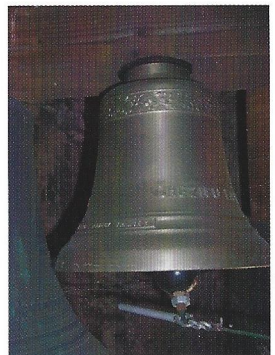
Les 2 cloches portent l'inscription suivante :

"GREZIEU LA VARENNE 1966 FINALE EMILIA 2006"

L'une est destinée à être offerte à la Ville de FINALE, l'autre sera intégrée au carillon de GREZIEU. Elle donne le FA # 5.

Ces 2 cloches jumelles qui sonneront désormais, l'une à GREZIEU parmi ses 21 sœurs et l'autre à FINALE, constitueront un symbole fort et durable, gravé dans le bronze, de l'amitié entre les deux Villes.

L'une des deux cloches a été montée sur un socle en bois de chêne local fabriqué et offert par Yvon FAURE. La cloche ainsi montée a été offerte par Yves HARTEMANN, Maire de Grézieu, à la Ville de FINALE EMILIA lors de la cérémonie de l'anniversaire du jumelage le 16 Septembre 2006.



Cloche N° 20

FA # 5

11 kg

Peut-être l'histoire ne se termine-t-elle pas là ? De nouveaux donateurs se sont manifestés au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association, début 2007. Un nouveau projet en perspective, il donnera à l'Association et au village de Grézieu une nouvelle occasion de manifestations festives autour de son carillon.

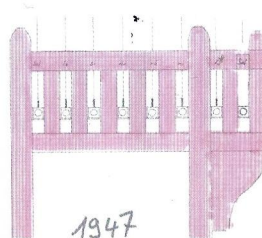
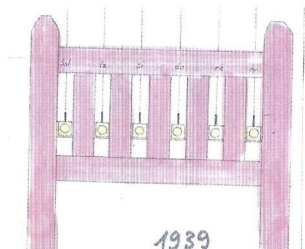
Depuis 2004, l'Association des Amis du Carillon a décidé de s'associer à la Semaine Culturelle Intercommunale "INTER'VAL d'Automne" organisée par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, en inscrivant un concert de carillon dans le programme des manifestations. En 2004, c'est Stéphanie MILLE, une jeune carillonneuse de TOURCOING, qui s'est déplacée, en 2005, Patrice LATOUR carillonneur de la Cathédrale de ROUEN et de la Basilique de Lisieux et enfin en 2006, Francis CREPIN carillonneur de l'Hôtel de Ville de SAINT QUENTIN.

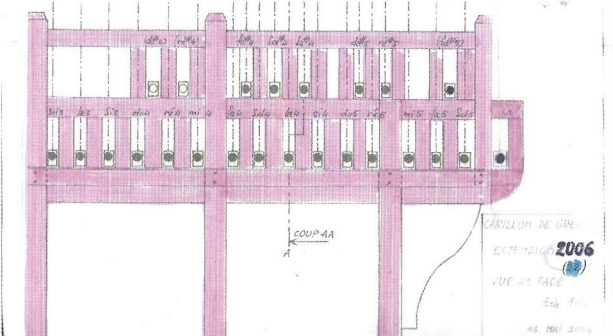
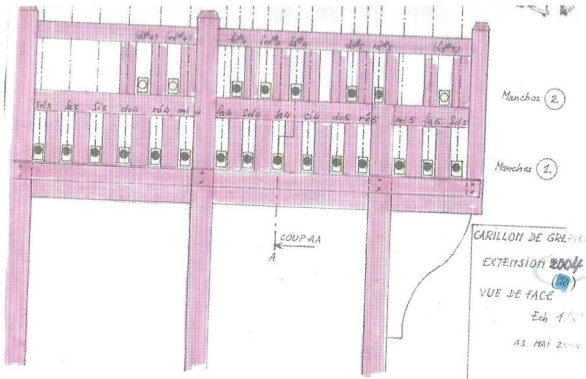
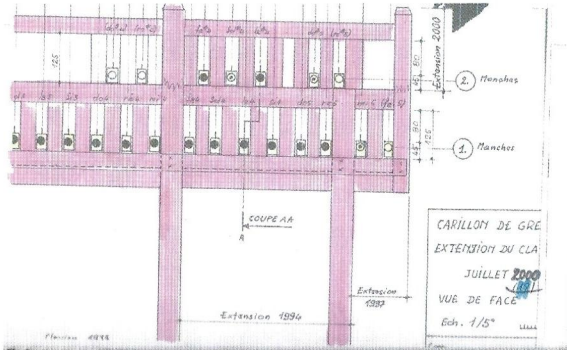
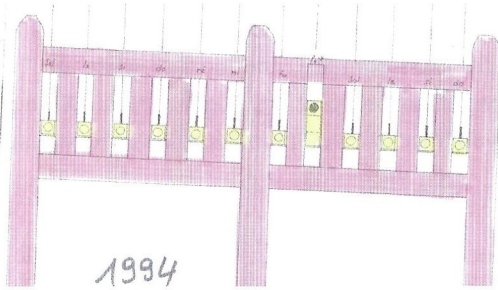
D'autres carillonneurs connus ont été invités à donner des concerts à Grézieu dans d'autres circonstances, on peut citer ici le remarquable concert de musique finlandaise donné par Christine LAUGIER, Maître carillonneur à PAMIERS, à l'occasion de la fête de l'indépendance de la Finlande organisée à Grézieu par l'Association FRANCE – FINLANDE le 19 Novembre 2004 et aussi Jean-pierre CARMES de Castres et Jacques Martel de Bergues.

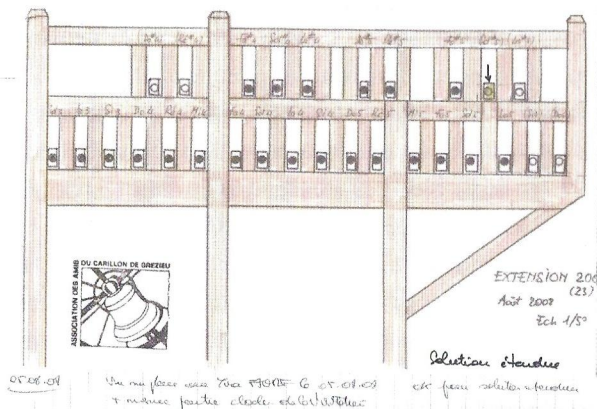
7. Le clavier rustique grandit avec le carillon :

Un clavier rustique dit "à manche coup de poing" a été installé par l'entreprise PACCARD en 1939 pour commander les 6 cloches du carillon. Lors de chaque extension, ce clavier a dû être modifié pour y ajouter 2 manches en 1947, puis 4 en 1994, puis à nouveau 2 en l'an 2000, et ainsi de suite jusqu'à sa conformation actuelle de 22 touches. Le choix a été retenu de conserver, lisible dans sa structure, les différentes étapes de l'histoire du carillon.

Les croquis ci-dessous montrent les principales étapes de la progression du clavier de notre carillon.







8. La salle du clavier doit être restaurée :

L'église de Grézieu est la propriété de la Commune. Le carillon est lui aussi partie intégrante du patrimoine communal. C'est pourquoi, chaque nouveau donateur signe une convention avec la Commune, au titre de laquelle cette dernière reçoit la cloche, qui entre dans son patrimoine.

L'église est mise à la disposition de la paroisse pour les besoins du culte.

Ces dispositions imposent des obligations à l'Association et aux carillonneurs :

- L'Association n'engage aucune action, aucune modification, aucune animation sans l'accord de la Mairie. Elle sollicite chaque année une aide financière de la municipalité destinée à l'organisation des concerts des carillonneurs invités.

- Les carillonneurs ne sonnent, ni ne carillonnent sans concertation préalable avec la Paroisse et la Commune.



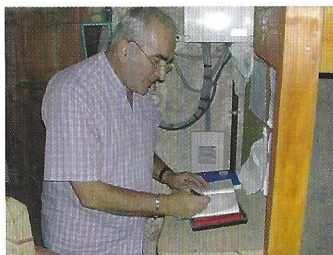
Carte postale 1994



Carte postale 2007

Les 4 plus grosses cloches (SOL 3, LA 3, SI 3, DO 4) peuvent être lancées "à la volée". Ce type de sonnerie est réservé pour les fêtes dites "carillonnées", Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension et Toussaint. Les battants laissés libres viennent frapper la cloche animée d'un mouvement alternatif commandé par un moteur pour le SOL et le LA et par des cordes solidaires de roues en bois, animées chacune par un sonneur, pour le SI et le DO.

Lorsque ces mêmes cloches sont sonnées depuis le clavier, les battants doivent être accrochés à leurs systèmes de transmission respectifs reliés au clavier. Les sonneurs doivent monter jusqu'aux cloches pour y effectuer cette opération d'accrochage. Ils y accédaient jusqu'en 1997, par une longue échelle, assez dangereuse. En 1997, Yvon FAURE construit un escalier d'accès beaucoup plus confortable et offrant une bien meilleure sécurité aux sonneurs.



Paul Poizat



*Aimé Lombaert
Le 14 avril 2002*

9. Un fort soutien associatif :

Depuis sa création en 1999, l'Association des Amis du Carillon de Grézieu n'a cessé de se structurer et d'améliorer ses modes de fonctionnement et de communication. Un Conseil d'Administration actif, présidé par Yvon FAURE, oriente l'ensemble des projets et des animations. Les sonneurs sont membres de droit de ce Conseil et apportent leurs propositions.

Lors de son 4ème déplacement à Grézieu, Aimé LOMBAERT a été nommé Président d'Honneur de notre Association. L'accord de Monsieur LOMBAERT constitue pour le carillon de Grézieu et pour l'Association une

marque inestimable de reconnaissance de la qualité de l'activité campanaire qu'ils développent.

Les sonneurs, lors de chacune de leurs interventions au clocher, notent la date et la nature de leur intervention sur le cahier journalier installé au clocher. Ces notes font l'objet d'un rapport d'activité des sonneurs lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association, une fois par an. On a ainsi observé que les sonneurs interviennent entre 80 et 90 fois par an, tous les dimanche matin à 11 heures et par ailleurs chaque fois qu'ils sont sollicités pour une célébration, baptême, mariage ou autre manifestation civile ou religieuse. C'est, sans aucun doute, le carillon qui, de toute la Région Rhône Alpes, présente l'activité la plus régulière et la plus importante.

L'Association et les sonneurs sont amenés à répondre, de plus en plus fréquemment, à des demandes de visite du carillon. Les explications données aux visiteurs ne se limitent pas au carillon mais restituent son histoire dans celle de l'église et du village

L'Association a organisé déjà plusieurs sorties sur des thèmes campanaires dans la région, ANNECY, CHAMBERY, DIJON, SELONGEY, CHATENAY. L'expérience a montré que ces sorties répondent à une attente des membres de l'Association.

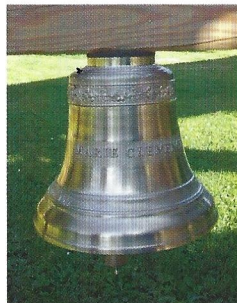
En 2008 et 2009, 3 nouvelles cloches ont été offertes par des donateurs et seront installées en 2009 :

SOL # 5 Marie Clémence offerte par les familles Bourbonnais, Riou, Chamouton, Forat

SI bémol 5, Suzanne et Raymond, offerte par François et Nathalie Gourd

SI 5, Dominique Marie, offerte par Madame et Monsieur Dominique Bouchet

Marie Clémence SOL #5



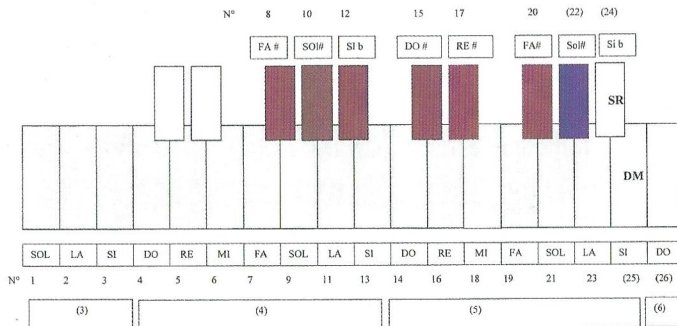
Enfin, il y a lieu de citer ici un événement particulier survenu dans le courant de l'année 2006. Sur la commune voisine de VAUGNERAY est implanté un Monastère des religieuses de la Visitation (Saint François de Sales). Ces religieuses ont décidé de se regrouper et d'abandonner leur implantation de VAUGNERAY. Le Monastère comportait une cloche, un SOL 4, coulé par PACCARD en 1968, une cloche de 125 kgs environ portant des inscriptions propres aux circonstances de sa construction :

Marie Sabine Rémi Pâques 1968, avec une effigie de la Visitation.

Une fois désaffecté, l'ancien Monastère trouvera une nouvelle vocation purement civile, logements, salles de réunion. Les religieuses ont souhaité que la cloche du Monastère conserve sa vocation dans l'Eglise et ont souhaité la donner à notre Association afin qu'elle lui trouve sa nouvelle fonction. Un projet est en cours d'élaboration en concertation avec la Commune et la Paroisse pour remettre en service cette cloche.



Tessiture du carillon de GREZIEU-LA-VARENNE



CARILLON DE GRÉZIEU LA VARENNE
Liste et poids des cloches. (Mis à jour le 25.11.2008)

Cloche	Nom	Poids	Année d'installation	Fonction (Donateurs)
N°1 SOL 3	Magdeleine	580 kg	1825	Horloge +V E + Carillon
N°2 LA 3	Louise Bénédicte	450 kg	1939	Voûte électrique + Carillon
N°3 SI 3	Joséphine Juliette	330 kg	1939	Voûte manuelle + Carillon
N°4 DO 4	Marie Antoinette Ernestine	250 kg	1939	Voûte manuelle + Carillon
N°5 RE 4	Anne Marie Joséphine	145 kg	1939	Carillon
N°6 MI 4	Jeanne Marie	110 kg	1939	"
N°7 FA 4	Pauline	90 kg	1994	" (souscription)
N°8 FA# 4	Josèlle Marie	110 kg	1947	" (CHOTARD)
N°9 SOL 4	Annick Marie	80 kg	1947	" (CHOTARD)
N°10 SOL#4	La Grézrote	85 kg	2000	" (Souscription)
N°11 LA 4	Cloïlde	55 kg	1994	" (Souscription)
N°12 SI b 4	Christiane Adeline Marie	48 kg	1997	" (DUMORTIER)
N°13 SI 4	Delphine	45 kg	1994	" (Souscription)
N°14 DO 5	Claudine	40 kg	1994	" (Souscription)
N°15 DO# 5	Grézieu AN 2000	35 kg	2000	" (Souscription)
N°16 RE 5	Térèssa Frédérique Valérie Anne	38 kg	1997	" (Commune)
N°17 RE# 5	Albertine Agathe Anne Pierre	21 kg	2001	" (VERICEL)
N°18 MI 5	Anne Jeanne Marie	17 kg	2000	" (Anonyme)
N°19 FA 5	Nicolas – Pauline	12 kg	2003	" (MONY)
N°20 FA # 5	Finale-Emilia	11 kg	2006	" (Commune)
N°21 SOL 5	Claude Antoine	11 kg	2004	" (POIZAT)
N°22 SOL# 5	Marie Clémence	10 kg	2008	" (LADOUS)
N°23 LA 5	Marie	27 kg	2006	" (SCHMITT)
N°24 SI bémol 5	Suzanne et Raymond	25 kg	2009	" (PARAYRE)
N°25 SI 5	Dominique Marie	24 kg	2009	" (BOUCHET)
N°26 DO 6		22kg	?	" ()
N°27 FA 4	Marie Sabine Rémi	125kg	1968-(2008)	Fixe (VISITATION)



Francis Crepin et Claudette Coquard



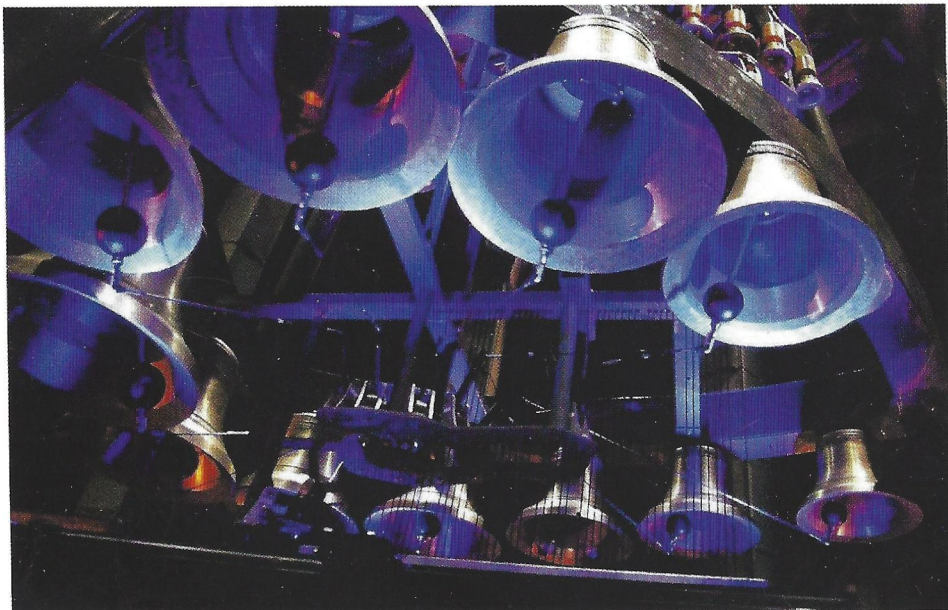
Clément Perrier au clavier



André Simon et Aimé Lombaert

Comité de rédaction : Bernadette BUISSON-TRINCHIERO, René CHAUFFARD, Claudette COQUARD-LACARELLE, Pierre-Yves VERICEL, Paul POIZAT (+ 2008), Louis RATTON, André SIMON,

Remerciements : Francis EVELLIER, Pierre TUAILLON, Jacqueline RAMBAUD, Gisèle POIZAT, Elizabeth SIMON, le Conseil Municipal de Grézieu, l'Association "Les Amis du patrimoine de Grézieu", La Paroisse Saint Alexandre de l'Ouest Lyonnais....



PACCARD

Facteur de Carillons

Campaniste : installateur des équipements du clocher

Au service du patrimoine Campanaire religieux et profane

Route des Saintiers

74320 SEVRIER Lac d'ANNECY - FRANCE

From abroad : **00 334 50 52 48 25**

Depuis la France : **04 50 52 48 25**

Site <http://www.paccard.com>